

# PERSA Ctualités

N°2

PRINTEMPS 2021

## Patrimoine

### Ferronnerie, maréchalerie

**Au service des hommes et des chevaux.**

Lisez l'interview de notre ferronnier local.

## Economie

### Bilan et prévisionnel

**Le budget de votre commune.**

Schémas et explications pour  
comprendre la gestion financière  
de notre commune.



Ujj Tomoko - unsplash.com

***Vous avez des coups de coeur, une passion, des conseils de lecture, d'écoute. N'hésitez pas à nous contacter. Jeunes, vous voulez partager un dessin de votre main, un manga, le dernier album de rap etc. cette gazette est aussi la vôtre ! Pensez-y !***

## **PERSACtualités vous prie de l'excuser !**

Bonjour,  
voici le n°2 de "PERSACtualités". Les nostalgiques «**du PERSACOIS**» vont s'y faire et comprendre notre démarche, nous en sommes sûrs ! Les chiffres de la gestion de votre commune arrivent au moment le plus pertinent et, pour la première fois, le bilan de l'année passée peut être publié simultanément avec le budget prévisionnel et la confrontation de ces données peut être mise en perspective.

Parallèlement vous avez déjà reçu trois n° de la «**lettre de PERSAC**» avec le compte rendu succinct du conseil municipal et vous pouvez toujours vous inscrire à la version numérique sur le site internet de la commune **persac.fr**.

Malheureusement nous avons publié des erreurs dans l'encart **état civil** de l'année 2020 et nous nous joignons au Maire pour adresser toutes nos sincères excuses aux personnes que nous avons pu blesser par ces inexactitudes ou ces omissions.

N'oubliez pas que ce bulletin est le vôtre et aspire à être participatif, alors, pour construire, étoffer et surtout rester au plus proche de ce qui vous intéresse, vous pouvez nous soumettre vos photographies, donner vos idées, vos propositions d'articles...



Vous souhaitez contribuer par exemple, à notre rubrique "au coin du feu", avec une lecture, une recette, un jeu etc., proposer un article sur le patrimoine ou bien soumettre une photographie (de saison) pour notre couverture :

- envoyez votre suggestion ou l'article en question directement par mail à :

**[elus.persac@departement86.fr](mailto:elus.persac@departement86.fr)**

- ou bien par courrier à la mairie en précisant " commission communication " en destinataire.

### Le mot du maire

3

### Vivre ensemble

4

### Devenir économique

-Bilan 2020

-Prévisionnel 2021

9

### Patrimoines

18

### Au coin du feu

24

Cela fait un an que vous nous avez confié la gestion de PERSAC, malgré les difficultés d'organisation, voire l'impossibilité de mettre en place une réelle démocratie participative, certains d'entre vous nous ont beaucoup aidés tout en respectant la distanciation physique prescrite. De fait, de nombreux projets sont lancés et avancent plutôt bien. Beaucoup de dates présentées dans cette publication restent hypothétiques, mais nous avons choisi de croire à un retour vers nos libertés.

Quelles que soient les méthodes employées pour combattre ce virus, elles prennent un temps qui nous semble toujours trop long. J'en appelle à la patience et au sérieux de chacun d'entre vous. La vaccination s'organise peu à peu, nos professionnels de santé sont prêts, mais l'observation des gestes barrières et le respect des modalités du confinement en vigueur sont les seuls leviers de solidarité qui appartiennent encore aux citoyens.

Bien sûr nos activités de loisirs et de divertissements sont entravées, incertaines nos prochaines vacances, mais cela peut nous faire découvrir le nécessaire et suffisant, pour vivre sans artifice. Avec le printemps notre campagne est attrayante, les chemins de randonnées ouvrent des horizons insoupçonnés. Solidaires et vigilants, regardons plutôt la chance que nous avons d'habiter un territoire proche de la nature, où le silence, l'air, l'espace, s'offrent à nous sans contrepartie.

Soyons patient, laissons-nous rêver d'un avenir où nous pourrions à nouveau partager en famille ou entre amis des grands moments de convivialité sans contrainte.

Oui, il reviendra le temps des cerises...

Le Maire,



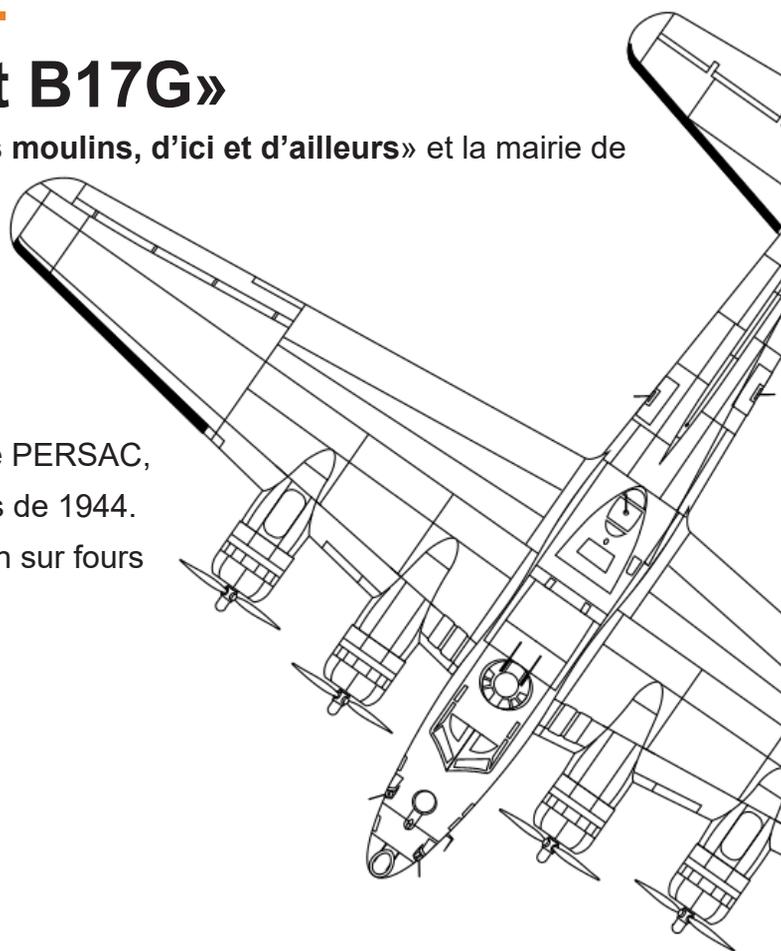
Etang de PERSAC Février 2021 - René MESSEMBOURG

# Randonnée pédestre, touristique, culturelle et historique.

## «ENTRE BLOURDES et B17G»

L'association «La mie du pain, des fours et des moulins, d'ici et d'ailleurs» et la mairie de PERSAC sont heureuses d'organiser pour vous, une journée de détente et d'animations.

- 08h30: Une balade 10 km ou 6km au choix.
- 10h15: Halte explicative à l'étang de CHAUME.
- 12h30: Le verre de l'amitié de la Municipalité de PERSAC, Projection vidéo et exposition d'objets historiques de 1944.
- 13h00: Pique-nique et démonstration de cuisson sur fours solaires.
- 15h00: Conférence par Christian RICHARD.
- 16h00: Echanges et témoignages.



DIMANCHE 4 JUILLET 2021

Inscription salle des fêtes

«Espace 3 rivières»

Accueil 8h00 pour le café  
et départ groupé 8h30

Renseignements: J.L. HERPIN 06.85.80.94.13  
J.L. COIFFARD 06.82.71.46.94  
G. FAUCHARD 06.30.60.78.46

Contact mairie:  
Gabrielle MIRASSOU



## ARTISTES, MONTREZ VOS TALENTS !

Située au cœur de notre village, rénovée récemment et majoritairement dédiée à la culture et aux échanges intergénérationnels, notre salle des fêtes renommée **L'espace 3 rivières** puise son nom dans le territoire et la géographie de notre village.

L'équipe municipale lance un appel à artistes afin de créer un élément artistique dans son proche environnement, qui permettrait de renforcer, de créer du lien et de donner aux habitants un signe fort de ralliement et d'identification.



### Que comporte cet appel à artistes ?

Deux réalisations indépendantes : une enseigne et/ou une œuvre autonome.

### Qui peut soumettre un projet ?

Tout artiste, amateur ou confirmé, attaché à notre commune (habitant ou non à PERSAC). Une attention particulière sera portée aux projets collectifs (à 4 mains ou plus) afin de promouvoir l'échange et la solidarité.

### Comment soumettre une œuvre ?

En proposant une ou plusieurs esquisse(s), maquette(s), croquis, texte(s), etc. de votre projet. Cette présentation permettra au comité de visualiser les proportions, les matériaux et la forme plastique. Ces projets pourraient éventuellement faire l'objet d'une exposition. De façon facultative, vous pouvez rédiger une très courte note explicative de votre démarche (choix, thème, symbolique, représentation, titre, etc.).



### Comment seront choisis les projets ?

Un comité de sélection sera constitué de membres du conseil et d'acteurs culturels locaux.



Artistes, vous souhaitez simplement vous rencontrer ou avoir plus de renseignements sur cet appel, une réunion d'information aura lieu samedi 12 juin.

Faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie ou par mail à :

[persac@departement86.fr](mailto:persac@departement86.fr)



## ECHOS DES ASSOS

### A.S. PERSAC

Composition du bureau restreint :

Mickaël GUERRAUD (président), Michel GAUTHIER (vice-président), Régis SIROT (président d'honneur) et René MESSEMBOURG (trésorier).

La saison 2020 de l'AS PERSAC a été particulière. Il avait en effet été décidé l'an dernier, de "geler" le club pour un an en raison des difficultés pour recruter suffisamment de joueurs.

Les finances étant saines (contrôlées par notre commissaire aux comptes Joël MOREAU), le club a été en capacité de gérer les dépenses fixes du district, les dépenses du stade (eau et électricité) et l'assurance.

En cette année 2020, le bureau en place, restreint avec quelques joueurs, a tout tenté pour repartir dès cette saison.

Malgré cela, la dure réalité de nos petits villages nous conduit à geler le club pour la deuxième année consécutive. Cependant, le gel n'étant possible que deux ans, cela nous amène à réfléchir pour la suite.

Nous avons trois options possibles :

- repartir pour la saison 2021/2022 en 6<sup>ème</sup> division, cette option étant conditionnée au recrutement des joueurs manquants et de renforts en bénévoles,
- orienter l'AS PERSAC vers une association foot loisirs, avec le soutien du district, ce qui maintiendrait le club sous une forme moins contraignante,
- dissoudre le club.

Dans l'attente de remobiliser les bonnes volontés, le club assumera à nouveau les dépenses courantes et espère de tout cœur conserver un tissu associatif à travers le football en cette année 2021, peu importe la forme.

Dans une agréable ambiance, nous espérons toucher toutes les bonnes volontés qui seront les bienvenues afin que perdure l'AS PERSAC.

Le président, Mickaël GUERRAUD

VIVE LE SPORT , VIVE L'AS PERSAC

### ACCA PERSAC

Composition du Bureau : HEBRAS Emmanuel (Président), MADEUX Régis (Vice-président), ROSSARD Joël (Secrétaire), BUGEON Vincent (Trésorier).

Pour la saison 2020/2021, ce sont 72 chasseurs qui profitent d'un plan de chasse composé de 41 chevreuils, 1 biche et 1 faon. Les lâchers de gibiers représentent 870 perdreaux et 240 faisans.

Les principales manifestations planifiées cette année seront :

- notre Assemblée Générale suivie d'un repas le 5 juin,
- l'organisation d'une soirée choucroute, programmée le 23 octobre, où nous espérons vous voir nombreux.

Contacts : Emmanuel au 06 40 17 19 94

ou Régis au 07 88 70 22 20 .

Le président, Emmanuel HEBRAS

Gouex, Persac , Quéaux. 22 - 23 - 24 mai  
(week-end de la Pentecôte).

### Circuit de découverte des ateliers d'artistes

Les artistes de ces communes préparent pour la sixième année leur circuit de découverte des ateliers d'artistes. Cette manifestation se déroule avec le soutien des différentes municipalités concernées et d'amoureux de l'art qui ouvrent leurs portes à des artistes venus d'ailleurs.

25 lieux d'ateliers et d'expositions accueilleront plus de 60 artistes.

Artisans du livre, peintres, céramistes, photographes, vitraillistes, pierre, métal, terre, calesbasses, fer forgé, broderies, transfert de plantes sur tissus, sculpteurs sur bois ... Artistes professionnels ou amateurs accueilleront les visiteurs dans leurs ateliers ou dans les lieux d'exposition et seront heureux de partager leur savoir-faire.

Dans les ateliers, des artistes invités présenteront leurs œuvres.

Profitez de ces trois jours pour venir, par exemple rencontrer, dans son atelier, Sylvie PREVOST, fraîchement convertie à la création et à la restauration de vitraux.

Les lieux seront ouverts ces trois jours de 10 heures à 19 heures, les entrées seront gratuites.

La confirmation de l'évènement et le programme vous seront présentés ultérieurement dans la lettre d'information de PERSAC



Vous souhaitez vous investir dans le bénévolat,  
Solidarité, Ecoute font partie de vos valeurs,  
Vous avez régulièrement du temps libre,  
Alors rejoignez notre équipe des Restos du Cœur de PERSAC.  
Nous vous accueillerons avec plaisir et enthousiasme.  
Pour de plus amples renseignements :

06.08.78.16.89 – Jocelyne, responsable de site, ou présentez-vous un mardi sur deux à compter du mardi 13 avril entre 9h et 15h, au Centre d'accueil de PERSAC, au 5 rue de la Croix génie.

*On vous attend, à bientôt.*



## CLÉ DE SOL PERSACOISE

L'association La Clé de Sol vous propose un enseignement musical varié avec 6 instruments au choix : guitare, trompette, piano, violoncelle, percussions, batterie et formation musicale.  
Les cours d'une durée de 30 à 60 minutes sont dispensés principalement sur les sites :

- de l'école de musique, située près de l'église, pour les cours de percussions et batterie,
- de la maison des associations, près de la mairie, pour les autres cours.

Cours collectifs ou individuels, l'enseignement de la musique est adapté à chacun :

### Enfants, jeunes et adultes, débutants, musiciens amateurs ou confirmés...

Vous êtes intéressés par les instruments proposés ?  
Vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument ?  
Vous perfectionner ?  
Découvrir la musique ? et souhaitez nous rejoindre ? Il n'est pas trop tard...  
N'hésitez pas à nous contacter et venez découvrir des professeurs dynamiques et ouverts aux souhaits de chacun.

La présidente : M<sup>me</sup> TULEAU Audrey 06 81 09 33 94  
Le trésorier : M. BARLIER David  
La secrétaire : M<sup>me</sup> MESMIN Estelle



## TRIER C'EST DONNER DU REPIT AUX RESSOURCES DE LA PLANETE



1,3 million de tonnes de papiers recyclés permettent d'économiser annuellement 23 milliards de litres d'eau soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Toulouse. Nous avons pour votre PERSActualités fait le choix d'un papier lisse, économe en encre et d'un imprimeur «éco-responsable» Voici en complément quelques données complémentaires qui ont orientées ce choix.

### L'industrie papetière est la première industrie de recyclage nationale ?

**VRAI** : en effet, plus de 65% de la matière première utilisée par l'industrie papetière française est aujourd'hui issue des papiers et cartons récupérés (71,7 % en Europe).

### Le papier recyclé est toujours plus ou moins blanc ou gris ?

**FAUX** : le papier recyclé plus ou moins blanc ou gris n'a pas été ou alors peu désencré. Il sert généralement aux impressions de journaux. Mais il peut être aussi d'un blanc franc car blanchi sans chlore.

### Le papier recyclé est toujours pelucheux et bloque les matériels ?

**FAUX** : l'ajout de kaolin et autres minéraux et traitements naturels font que le papier est tout à fait acceptable en bureautique. Son inconvénient est qu'il consomme, car plus absorbant, qu'un papier dit couché (légèrement brillant ou "glacé"). En effet ce dernier, étant plus compressé, nécessite moins d'encre pour les impressions. On le retrouve donc plus souvent pour les brochures, flyers, livrets... Les coûts de fabrication sont quasi identiques quelle que soit la qualité du papier.



### Comment tous vos papiers triés (magazines, journaux, enveloppes...) sont-ils transformés pour être recyclés ?

- Arrivée des balles de papiers au centre de tri : dans des gros paquets appelés balles, on retrouve tous les papiers triés par les habitants.

- Transformation en pâte à papier : les balles de papiers sont plongées dans un gros mixeur appelé "Pulpeur". Ce brassage avec l'eau permet de séparer les fibres de cellulose.

- Nettoyage et filtrage des fibres : cette étape permet d'éliminer tous les indésirables (agrafes, spirales, encres, colles...). La pâte recyclée peut maintenant rejoindre le procédé habituel de la fabrication des papiers.

- Fabrication des feuilles : grâce à une machine à papier, la pâte est aplatie, étirée et séchée sur des cylindres chauffés à la vapeur pour devenir une immense feuille de papier. On peut ainsi fabriquer jusqu'à 110 km de papier par heure.

- Mise en bobine du nouveau papier : les feuilles de papier recyclé sont mises en bobine et seront ainsi vendues à des imprimeurs qui les utiliseront en tout ou partie pour la fabrication de papiers graphiques (journaux, magazines, cahiers...).



Source : Planète Echos / Ecophyle.com

Illustration : Agence Giboulées

## Des populations légales au calcul de la **D**otation **G**lobale de **F**onctionnement (DGF)

La population d'une commune intervient dans le calcul de la principale dotation que lui verse l'état pour son fonctionnement : la **Dotation Globale de Fonctionnement**.

L'INSEE est responsable du calcul des chiffres de population qui sont authentifiés par décret.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans.

La **population totale** de la commune est la somme de la **population municipale** et de la **population comptée à part**.

Pour assurer l'égalité de traitement entre les communes, les chiffres de ces 3 populations légales feront référence à l'année médiane de collecte. Plusieurs cas de figure se présentent (exemple pour l'année 2018 prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2021) :

1- soit la commune a été recensée en 2018 => le chiffre donné par l'enquête de recensement est retenu,

2- soit la commune a été recensée en 2016 ou 2017 => le résultat de l'enquête de recensement est actualisé au moyen des indications données sur la commune (par le fichier de la Taxe d'Habitation qui donne l'évolution du parc de logements de la commune et la tendance entre les 2 derniers recensements),

3- soit la commune a été recensée en 2019 ou 2020 => le résultat de l'enquête de recensement est "rétropolé" pour revenir à une population 2018. Pour cela, une règle de trois entre l'enquête de recensement et le chiffre de la population totale de 2017 (dernier chiffre de population publié) est faite.

Le dernier recensement de Persac datant de 2020, la population légale prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sera calculée selon le troisième cas de figure précité (l'INSEE précise que 9 foyers de Persac ont refusé le recensement en 2020, faisant perdre ainsi 16 habitants à la commune pour le calcul de la population municipale).

Population municipale prise en compte : 753

Population comptée à part prise en compte : 14

Population totale calculée :  $753 + 14 = 767$

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune, ainsi que les personnes sans abri et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire communal.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune (par exemple des étudiants qui rentrent le week-end chez leurs parents).

A cette population totale, s'ajoute une quote-part de la population dont la résidence secondaire est à Persac ou qui séjourne occasionnellement sur Persac (essentiellement dans des gîtes).

Il est comptabilisé 1 seul « équivalent habitant » par résidence secondaire. Pour l'année 2018 (prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2021), il est considéré 117 « équivalents habitants ».

Au final, le procédé permet de prendre en compte régulièrement pour toutes les communes les évolutions de population avec un délai de trois ans.

Le recensement de 2020 ne sera donc pris en compte « tel quel » qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

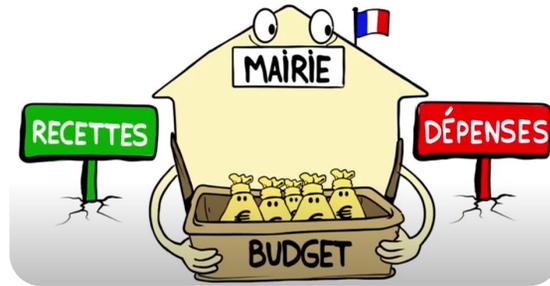
Il est à noter que depuis 2015, une grande partie de la population répond à l'enquête de recensement directement via internet et les surestimations, involontaires ou pas, collectées par les communes sont désormais estimées négligeables.

De même, avant 2015, beaucoup de logements vacants étaient déclarés, dans le doute, en résidence secondaire (comptant alors chacune pour 1 « équivalent » habitant), ce qui n'est plus le cas, un recouplement des données étant désormais effectué par l'INSEE avec le fichier de la Taxe d'Habitation.

La **population DGF** prise en compte pour PERSAC pour les dotations de l'Etat pour le budget de cette année sera donc de **879 habitants**.



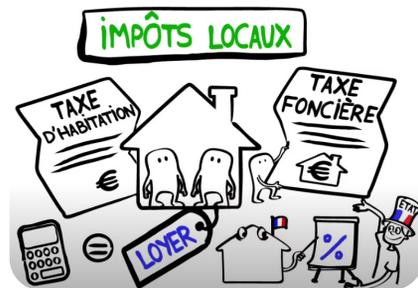
## LE BUDGET D'UNE COMMUNE, COMMENT ÇA MARCHE ?



Le budget d'une commune est constitué de **dépenses** et de **recettes**.

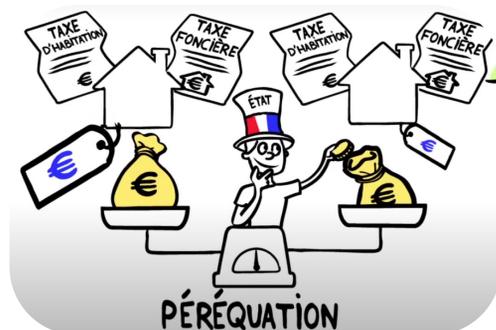
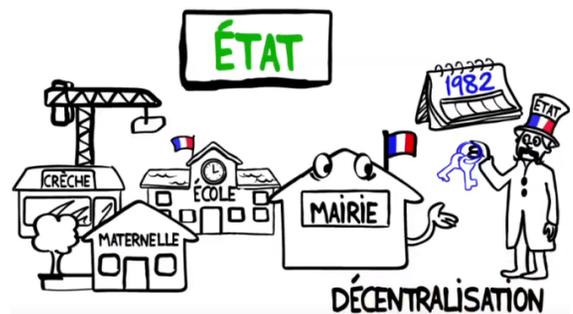
Les 2 principales recettes sont les impôts locaux et les dotations de l'état.

Les impôts locaux sont constitués à ce jour de la **taxe d'habitation** et de la **taxe foncière**.



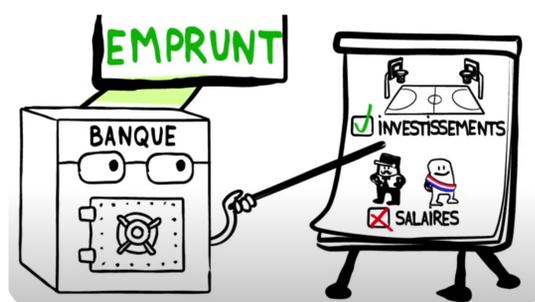
Ces impôts sont calculés notamment par la valeur estimée du loyer des habitations et d'un taux défini par la commune et encadré par l'état.

A ces recettes fiscales s'ajoute un financement de l'état (dont la **Dotation Globale de Fonctionnement**). Autrefois c'était l'état qui gérait la construction des crèches et des écoles primaires par exemple. Depuis 1982, ces compétences sont déléguées aux communes. Pour qu'elles puissent les assumer, l'état leur verse donc le financement nécessaire. C'est la **décentralisation**.

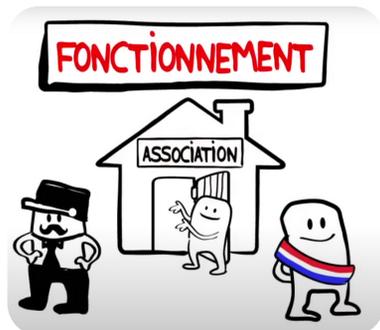


Par ailleurs, comme les loyers diffèrent d'une commune à l'autre, les recettes des impôts locaux peuvent être très inégales d'une commune à l'autre. Afin de favoriser l'égalité des territoires, l'état donne d'avantage aux communes les moins riches. C'est la **péréquation**.

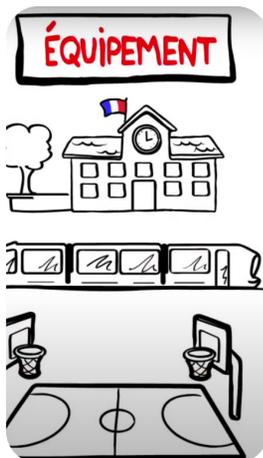
Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt dans des banques, mais uniquement pour investir dans des équipements (elles ne peuvent s'endetter pour financer le fonctionnement).



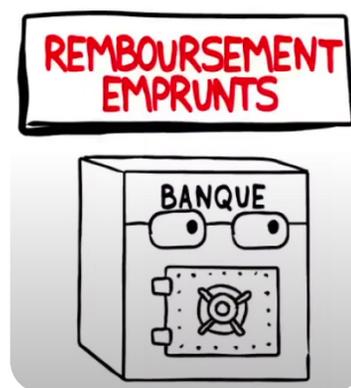
Les dépenses peuvent être de 3 types :



Les salaires des employés municipaux, les subventions aux associations, les indemnités des élus etc.



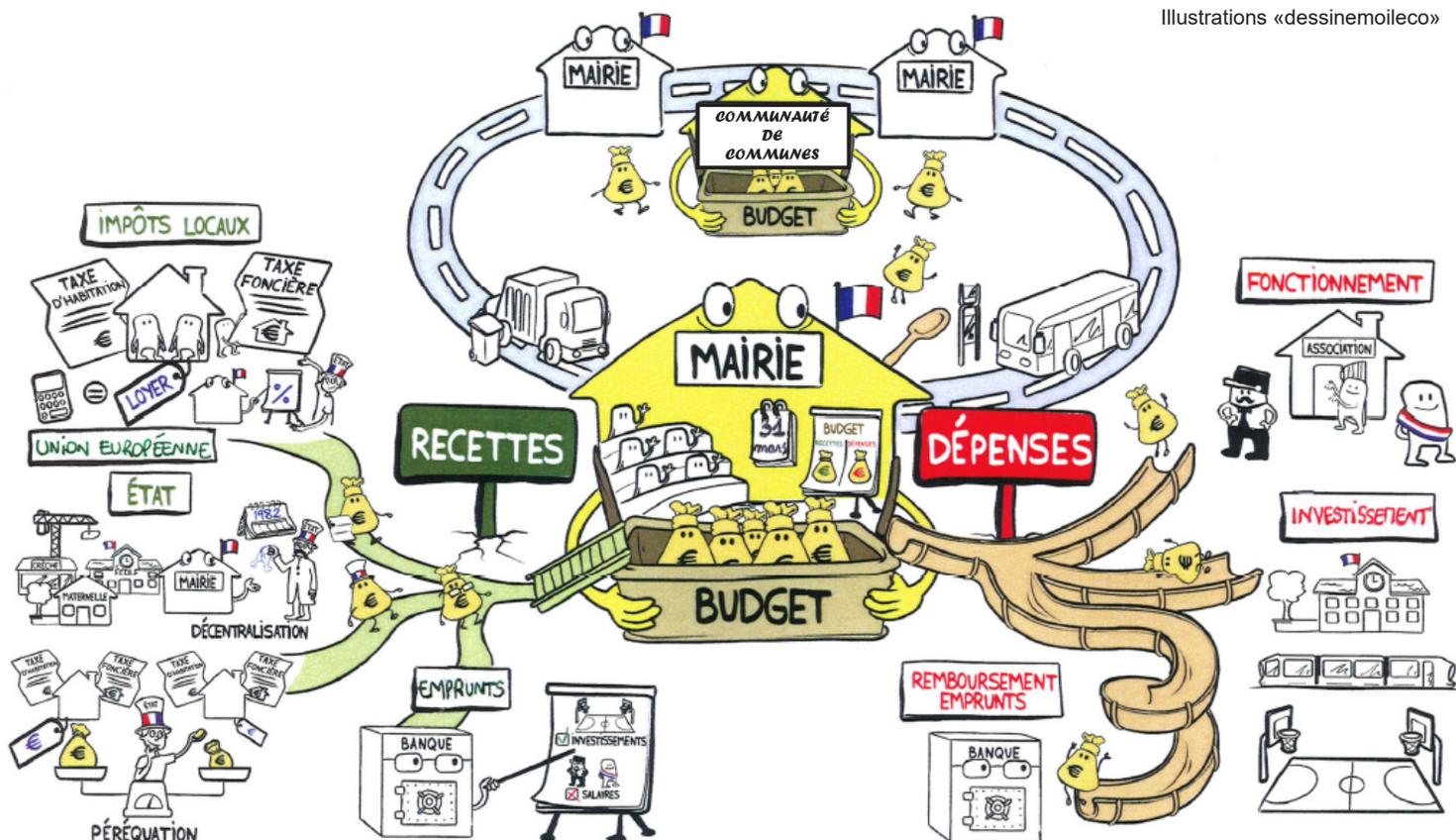
Equipements sportifs, salles des fêtes etc.

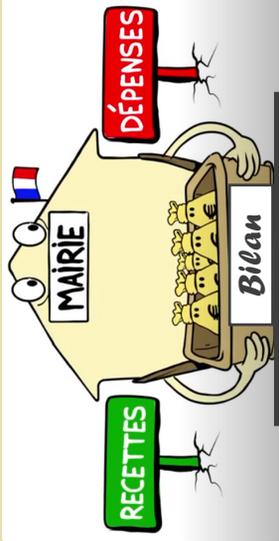


Chaque année, avant le 15 avril, le budget est soumis au vote du conseil municipal, assemblée d'élus qui prend toutes les décisions pour la commune.

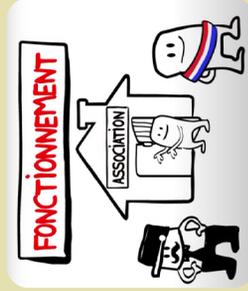
Pour améliorer les services et réaliser des économies, la quasi-totalité des communes a choisi de mutualiser les dépenses, comme la collecte des déchets ou les transports. Pour cela elles ont formé des groupements de communes qui disposent chacun de leur propre budget, alimenté en partie par les communes.

Illustrations «dessinemoileco»

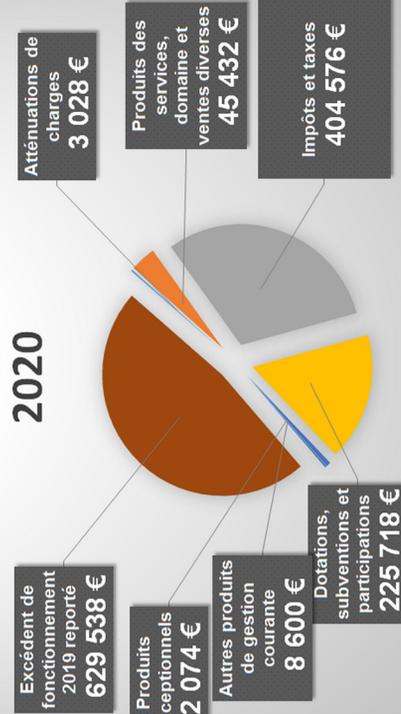




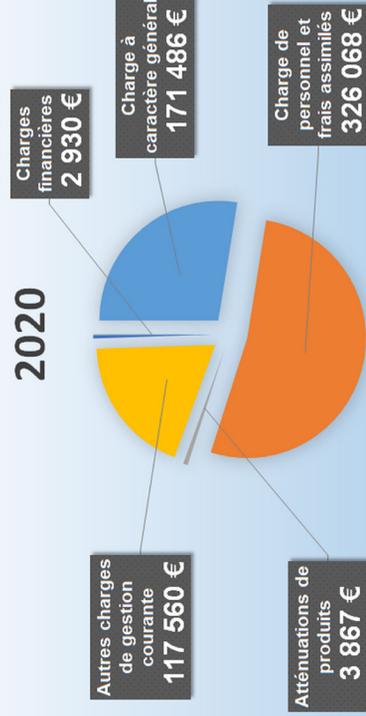
Compte administratif



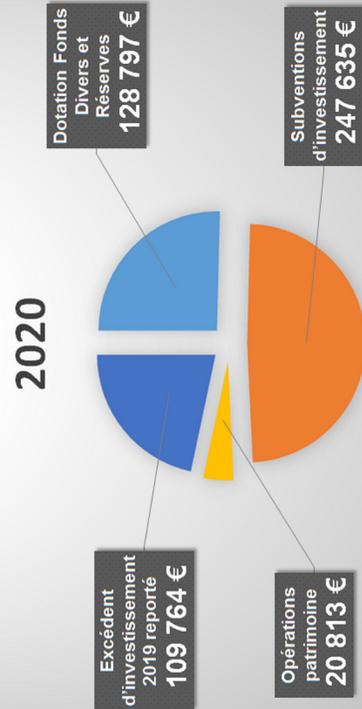
### Bilan recettes fonctionnement



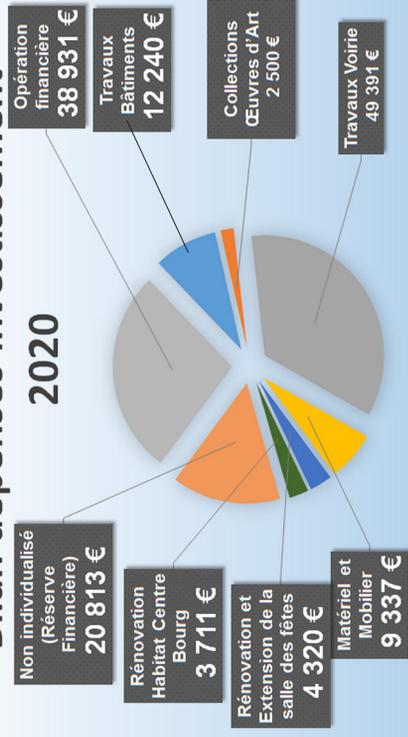
### Bilan dépenses fonctionnement



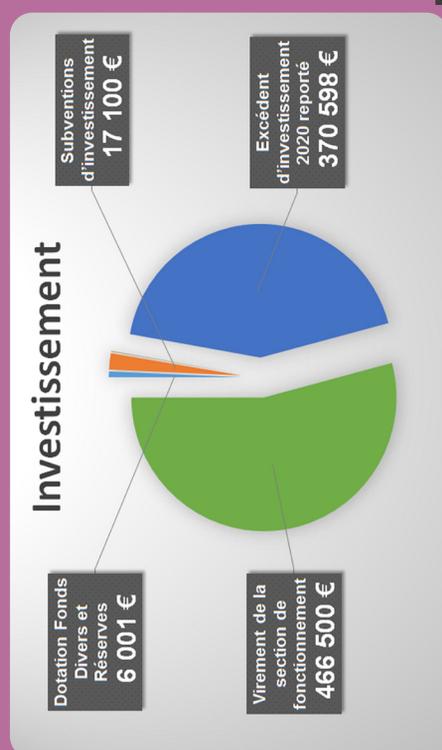
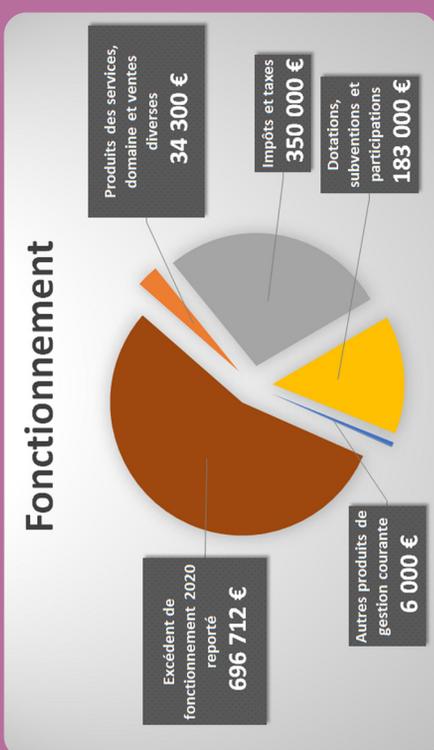
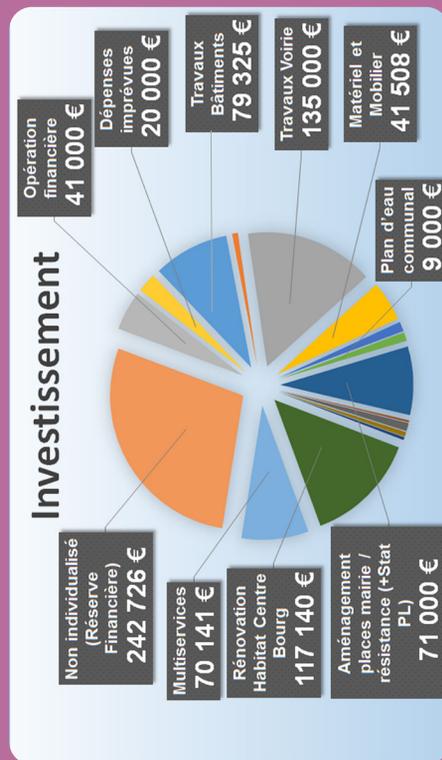
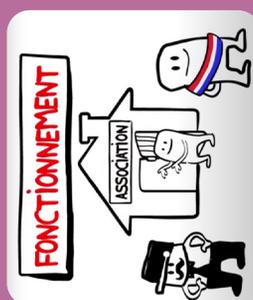
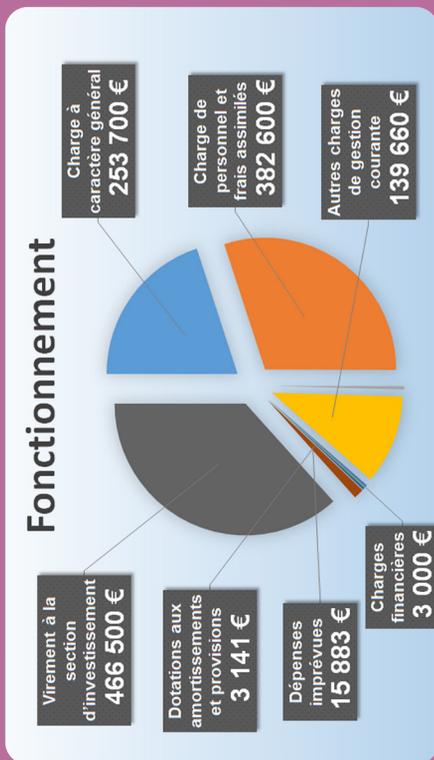
### Bilan recettes investissement



### Bilan dépenses investissement

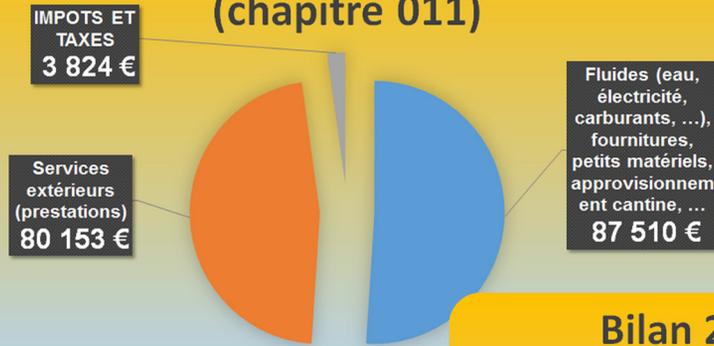


**Bilan 2020**



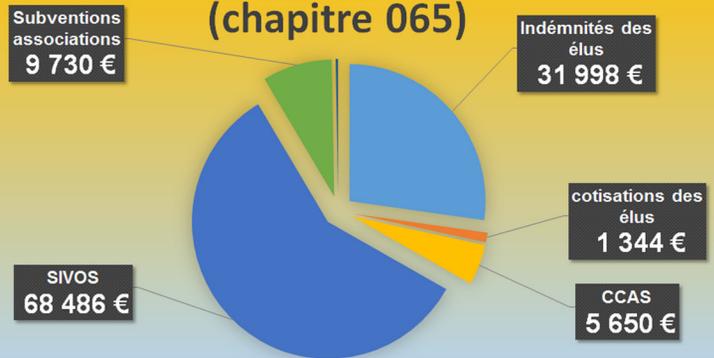
*Prévisionnel 2021*

### Bilan 2020 charges générales (chapitre 011)



### Bilan des charges 2020

### Bilan 2020 autres charges (chapitre 065)

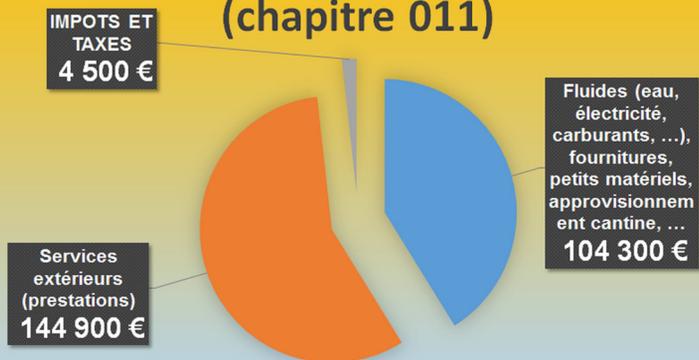


Zoom sur ...

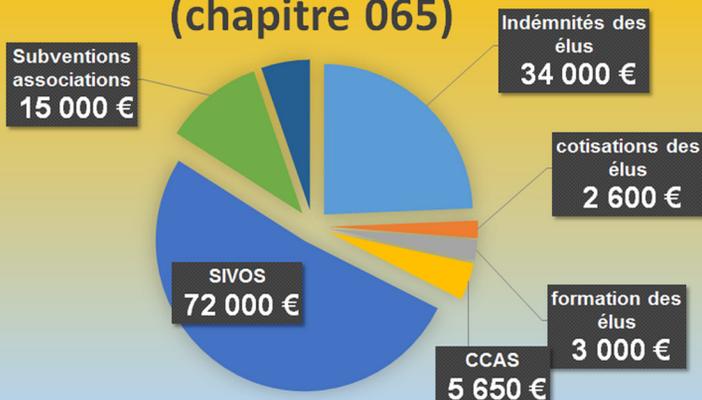


### Budget 2021

### Charges à caractère général (chapitre 011)



### Autres charges de gestion (chapitre 065)



### FONCTIONNEMENT



# PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL

## LE CADRE GENERAL DU BUDGET

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité (sincérité), unité, équilibre et antériorité, spécialité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Au cours de l'année, après le vote du budget, la commune peut :

- percevoir de nouvelles recettes,
- décider d'engager une nouvelle dépense (travaux urgents, opportunité,...),
- ajuster une dépense,
- réduire un chapitre pour en alimenter un autre.

Ces ajustements du budget s'appellent des décisions modificatives ; elles sont votées par le conseil municipal.

Le budget 2021, suite à approbation le 22 mars 2021 par le conseil municipal, peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie, aux jours et heures d'ouverture.

Il y a 2 parties qui structurent le budget de notre village :

- La **section de fonctionnement** qui regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (énergies, fournitures, personnel, maintenance, ...).

- La **section investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune (travaux, achats de matériels, ...).

Le budget est établi avec la volonté :

- de **maîtriser les dépenses** de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune,
- d'**optimiser** les capacités d'autofinancement pour financer les investissements,
- de **mobiliser des subventions** chaque fois que possible.

## DONNEES COMMUNALES

La population totale intervient dans le calcul de la **Dotation Globale de Fonctionnement** (chapitre 74 « dotations et participations » dans les tableaux suivants). Le nombre de résidences secondaires, notamment, vient compléter les données de population légales pour cette estimation.

Suivi sur 5 ans	2017	2018	2019	2020	2021
Population TOTALE	823	794	789	789	767
Population DGF	920	898	901	901	879

Les principales dépenses de fonctionnement concernent les salaires et charges du personnel.

Le tableau ci-après recense le personnel permanent de la commune :

Emploi	temps plein	temps non complet	équivalent budgétaire
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> Classe	3	0	3
Adjoint technique	1	1	1,86
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> Classe	2	1	2,81
Agent de maîtrise (filière technique)	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>8,67</b>

L'état de la dette : la commune de PERSAC est une commune très peu endettée. L'emprunt contracté en 2018 (400 000 € à 0,8% fixe et à rembourser sur 10 ans) a permis la rénovation et l'extension de la salle des fêtes sans mettre en péril la capacité d'autofinancement de la commune pour les futurs projets. Le capital restant dû en 2021 s'élève à 342 019 €.

## LE BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien de la commune.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Pour la section de fonctionnement le budget est voté par chapitre : l'ensemble des dépenses de mêmes ordres (catégories) sont classées par « chapitre budgétaire ».

L'exécutif peut opérer des virements de crédits entre articles au sein d'un même chapitre. Ces virements apparaissent au compte administratif.

#### Les principaux chapitres de dépenses de fonctionnement :

Chapitre	attribution	description / exemple
Chapitre 011	Les dépenses générales	elles regroupent les achats d'eau, d'électricité, de carburant, de combustible, de fournitures et de petits matériels, d'entretien des bâtiments et de la voirie, approvisionnement cantine, les primes d'assurance, les maintenances, le bulletin municipal, les contrats de prestations de services, les honoraires, les cérémonies et les animations, la stérilisation des chats errants.
Chapitre 012	Les dépenses de personnel	la masse salariale inclut les rémunérations brutes, la nouvelle bonification indiciaire, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance du personnel et la médecine du travail, le personnel extérieur (remplacements)
Chapitre 014	L'atténuation de produits	Ce chapitre comprend le Fonds de Péréquation d'Intérêts Communautaires (FPIC). Il s'agit d'un fond prélevé sur les communes avec de fortes ressources pour être redistribué aux communes défavorisées.
Chapitre 65	Les charges de gestion courante	indemnité et charges salariales des élus ainsi que leurs formations, créances irrécouvrables (impayés), subventions versées aux associations, contributions SIVOS et CCAS, participation CPA de Lathus.
Chapitre 66	Les charges financières	Ce sont les intérêts des emprunts contractés (salle des fêtes).
Chapitre 67	Les charges exceptionnelles	Gratification du garde pêche, des stagiaires.
Chapitre 68	Les amortissements et les provisions	l'amortissement permet chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation irréversible des biens et de prévoir des ressources pour pouvoir les renouveler dès que nécessaire. Cette dépense, inscrite à la section de fonctionnement, est reportée obligatoirement en crédit à la section investissement (opération « blanche »). Les provisions pour risque et charge sont destinées à enregistrer des dettes probables, dont le montant ou l'échéance ne sont pas connus de façon précise. La dépense est incertaine. Elles fonctionnent comme les dépréciations des éléments de l'actif, sauf qu'elles prennent en compte une perte probable au profit de tiers, et non en fonction de dépréciations sur les actifs.
Chapitre 022	Les dépenses imprévues	cette somme permet de répondre rapidement à des aléas budgétaires par décision modificative du conseil municipal sans amputer d'autres prévisions budgétaires.
Chapitre 023	Le virement à la section d'investissement	C'est le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Il est constitué de l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement. Ce virement constitue l'une des recettes propres de la section d'investissement

## Les principaux chapitres de recettes de fonctionnement :

Chapitre	attribution	description / exemple
Chapitre 013	L'atténuation de charges.	Ces recettes proviennent de remboursement de salaires par l'assurance maladie et prévoyance en cas d'arrêt de travail des agents.
Chapitre 70	Les produits des services et du patrimoine.	Ces recettes proviennent des redevances d'occupation du domaine public : locations de salles et matériels, concessions cimetière, régies pêche et camping, indemnités agence communale postale.
Chapitre 73	Les impôts et taxes.	Il s'agit des impôts locaux et des compensations. Lors du vote du budget, le conseil municipal fixe les taux d'imposition. Pour l'année 2021, ils seront identiques à ceux de l'année 2020. La compensation des recettes communales, mise en place à la suite de la suppression de la perception de la taxe d'habitation sur les résidences principales, prend la forme d'un transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur le territoire de la commune. Ce transfert s'opère en identifiant un taux communal de référence de TFPB, égal à la somme du taux départemental d'imposition de 2020 (17,62 % pour la Vienne) et du taux communal d'imposition de 2020 (foncier bâti) (8,65 %), soit un taux de référence de 26,27 %. Par ailleurs, la taxe d'habitation est maintenue pour les résidences secondaires (8,28 %) et le foncier non bâti (20,52 %).
Chapitre 74	Les dotations et participations.	Les dotations de l'Etat, dotation forfaitaire, dotations de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, dotation de compensation.
Chapitre 75	Les produits de gestion courante	Ils correspondent aux sommes encaissées au titre des locations (logements communaux).
Chapitre 77	Les produits exceptionnels divers	Ils correspondent aux remboursements des assurances (sinistres).

Le compte administratif de 2020 présente un **excédent de fonctionnement** de **696 712 €**.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe toutes les **dépenses** faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, d'études, de travaux, de matériel, de mobilier, matériel informatique... Les **recettes** sont les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple les subventions pour l'acquisition d'un engin de déneigement ou la rénovation et extension de la salle fêtes).

Le budget d'investissement est voté par opération, c'est-à-dire que l'ensemble des dépenses pour un même projet sont à l'intérieur d'une même opération budgétaire. L'exécutif peut opérer des virements de crédits entre articles, au sein d'une même opération. Ces virements apparaissent au compte administratif.

Les principales recettes d'investissement attendues sont les subventions du département et les **Fonds de Compensation pour la TVA**. C'est une dotation versée aux collectivités territoriales destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire de 16,404%, de la charge de TVA qu'elles supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et sur certaines dépenses de fonctionnement.

Le compte administratif de 2020 présente un **excédent d'investissement** de **370 598,40 €**.

## LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET 2021

Les 2 sections sont équilibrées en recettes et en dépenses à la somme de :

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Budget principal	1 271 216 €	861 340 €	2 132 556 €
Budget annexe Centre d'Accueil	218 827 €	129 184 €	348 011 €
Budget annexe Résidence des 4 Vents	184 856 €	134 867 €	319 723 €
Budget total	1 674 901 €	1 125 391 €	2 800 292 €

## Un enfant du pays...

Pour ce numéro de printemps nous sommes allés à la belle rencontre d'un enfant du pays, acteur économique et poète du métal. En toute humilité Franck DOREAU s'est livré à l'exercice de l'interview pour nous raconter l'homme, l'artisan et le créateur.

*Interview réalisée chez Franck le 23 janvier 2021.*

**Bonjour et merci d'avoir accepté cette petite rencontre.**

**Peux-tu te présenter en quelques mots, nous parler de ton parcours, j'ai cru comprendre que tu étais un enfant du pays ?**

Oui effectivement, j'ai toujours vécu à BAGNEUX. Adulte, j'ai habité plusieurs maisons aux alentours. Cet entrepôt de marchandises, accolé à la gare, qui était un espace de stockage pour la mairie et la DDE nous a semblé intéressant, pour sa proximité avec le chemin de randonnée de l'ancienne voie ferrée. Nous faisons, mon épouse et moi, beaucoup de balades à cheval sur cet itinéraire. Nous avons alors contacté la mairie, qui voyant un couple de jeunes vouloir rester sur la commune, nous a cédé le bâtiment et le terrain attenant. La somme de travaux et des idées de maison en bois, nous ont fait changer de projet et nous voici maintenant dans notre fuste\* depuis 20 ans. J'ai aussitôt installé mon atelier dans l'entrepôt.

\*Franck et Karine ont fait réaliser leur maison en rondins de bois, « une fuste », par une entreprise de LIMOGES avec du bois d'AMBAZAC.

**Étais-tu déjà maréchal-ferrant lorsque que tu es arrivé ici ?**

Oui, j'ai commencé en 1995 et nous habitons alors à ORFOND.

**Explique nous maintenant pourquoi maréchal-ferrant ?**

Tout d'abord, j'ai travaillé à « Lussac Pneus » avec mon père mais cela s'est arrêté.

Comme nous avons des chevaux avec Karine, que nous avons du mal à trouver un maréchal et le fait aussi que la pratique du cheval de loisirs commençait à se répandre, l'idée a germé. Nous connaissions un maréchal-ferrant proche de la retraite que j'aidais à l'occasion. Il m'avait formé pour que je puisse ferrer mes chevaux mais il avait quelques réticences à tout me dire des secrets du métier. Je me suis donc formé dans la Nièvre, et obtenu un C.A.P. de maréchalerie.

Chemin faisant, je ferrais de plus en plus les chevaux

de mes amis, je me suis donc installé avec une clientèle existante. S'il faut retenir une motivation première, c'est bien le cheval la source de cette activité mais il y a tout de même une filiation : mon grand-père était maréchal à BOURESSE et un de ses fils connaissait aussi bien le métier. A l'époque, le ferrage s'effectuait à deux, l'un tenant le pied et l'autre ferrant. C'était par logique un peu moins fatiguant que la technique que j'utilise maintenant. Moi, j'ai appris la technique anglaise qui permet le ferrage seul.

Il faut dire aussi que j'aime être un éternel apprenti et que le mélange d'ancestralité et de modernité me fascine. Je travaille avec des vétérinaires qui utilisent de l'imagerie médicale très pointue, par exemple. Le plastique, la résine, l'aluminium, viennent maintenant compléter le traditionnel fer. A contrario, le clou pour ferrer, par exemple, ainsi que les outils pour parer n'ont pas changé de forme depuis des centaines d'années.

**Actuellement, la demande est-elle aussi importante qu'au début de ton d'activité ?**

Oui, chaque semaine j'ai des appels de nouvelles personnes qui cherchent un maréchal je suis malheureusement obligé de refuser. Il y aurait de la place pour deux dans le secteur. A ce propos, j'ai en ce moment un stagiaire qui habite GENCAY et qui pourrait dans un premier temps m'aider et pourquoi pas s'installer par la suite ! Il faut savoir tout de même que c'est un métier très dur pour le dos. Beaucoup de jeunes sont d'abord séduits par le milieu du cheval, mais l'aspect physique en rebute plus d'un.



Intempéries, chevaux mouvementés, odeurs etc. beaucoup découvrent une réalité moins rose que dans leur imagination.

### Le bon maréchal-ferrant doit donc avoir des connaissances anatomiques et physiologiques du cheval ?

Oui, évidemment et cela me passionne ! Lors des études de maréchalerie nous apprenons la dentition, le squelette, le système respiratoire, musculaire, l'hypologie et bien sûr, on insiste sur le pied. De toute façon, les clients appellent le maréchal avant le vétérinaire, et je dois souvent travailler avec eux notamment pour les abcès qui sont très fréquents.

Mais technique pointue acquise, le plus dur à transmettre aux apprentis, c'est quand même le ressenti, une précision du geste inexplicable, une attitude franche et sereine, le poids du corps qui s'impose, la voix qui calme, tout cela ne s'écrit pas dans les manuels, la seule chose possible pour ces dé clics c'est de pratiquer et de pratiquer encore.



### Peux-tu nous résumer rapidement les étapes du ferrage pour que nous comprenions ton métier ?

Pour simplifier, on peut dire qu'il y a 5 étapes, 6 si c'est un cheval que je ne connais pas ! Si je découvre un nouveau cheval il va falloir que je me fasse une idée de ses appuis, c'est-à-dire comment il attaque le sol lors de sa marche : c'est comme les humains, nous avons tous une démarche qui nous

est propre et qui traduit parfois notre histoire, notre métier ou nos accidents par exemple. Nous usons nos chaussures de manière différente, les chevaux c'est la même histoire.

Ensuite, c'est la première étape si je connais le cheval je retire les fers : **le déferrage**.

Puis je commence **le parage** qui consiste à enlever le surplus de corne qui a poussé, et je rectifie l'angle du sabot pour que l'appui de la jambe ne cause pas de désordre musculaire, voir même squelettique. Pendant le parage je mets les quatre fers préformés à chauffer dans mon four à gaz. Chauffés à 1200°C, ils mettront 7 minutes à être prêts, c'est-à-dire de couleur orange, presque jaune !

Il faut savoir qu'il y a différentes tailles comme pour nos chaussures, ce qui permet de ferrer des chevaux de traits comme des poneys de petite taille. Les modèles de fers sont infinis et présentent des particularités en fonction du cheval : par exemple il m'arrive de ferrer des trotteurs de compétition donc avec des fers très fins et en aluminium pour un minimum de poids.

Puis vient la mise en forme, c'est **le forgeage**. Parfois en un coup d'œil, quand on a de la bouteille, on ajuste la courbure du fer standard au sabot du cheval. Je travaille la courbure mais aussi l'épaisseur et reforge tout le fer pour le confort du cheval. Je porte le fer chaud sur le sabot, son empreinte prend place puis je le refroidi dans l'eau.

Ensuite vient **le brochage** avec les clous. On utilise un petit marteau : le brochoir, avec lequel on cloue le fer. Ces clous ressortent du sabot vers le haut. Il faut alors faire la finition. Pour sécuriser l'assemblage, on coupe la pointe saillante des clous et on fait un rivet en rabattant la pointe restante. Après, avec une râpe, on vient enlever la corne qui dépasse du fer sur le pourtour du pied, le toucher final doit être doux et agréable pour le cavalier qui cure régulièrement les pieds de son cheval.

### Y a-t-il des chevaux avec des bons sabots et d'autres avec des moins bons ?

Il y a en effet des qualités de cornes totalement différentes, des cornes cassantes, moins denses, plus sèches, plus dures, qui poussent plus vite, moins vite etc. Mais le rythme du ferrage est d'environ tous les mois et demi. En fait cela dépend de plusieurs facteurs, la quantité de travail du cheval,

la nature abrasive ou non des sols où il évolue, de sa manière de marcher et enfin de la résistance de sa corne. Plus un cheval est génétiquement croisé, sophistiqué, plus il sera délicat et plus ses pieds seront fragiles.

### **Est-ce la chaleur, les vapeurs, le marteau et l'enclume qui t'ont poussé vers le métier de forgeron ?**

En fait j'avais prévu initialement d'arrêter la maréchalerie à 50 ans pour passer à la forge mais j'ai eu mal au dos bien plus tôt !!! J'ai en fait commencé par m'amuser en fabricant pour moi, des chaises, des bancs et des clients en rapport avec les chevaux avaient parfois un portail à réparer. Je suis en fait plus autodidacte dans ce métier. J'y vais au feeling avec le geste du maréchal et je propose toujours une collaboration. Les gens qui viennent vers moi veulent de l'originalité et nous travaillons ensemble. J'ai réduit mon secteur de maréchalerie à trente kilomètres autour de chez moi et je suis maintenant ferronnier l'après-midi.

### **Ne crois-tu pas que l'artisanat d'art véhicule des valeurs de qualité et un rapport au temps plus humain que notre époque du jetable ?**

Je n'aime pas le mot art même lorsqu'il suit le mot artisanat. Pour moi il y a de l'art dans beaucoup de choses. Un artiste c'est une personne éduquée qui chemine avec conscience vers sa réalisation. Qui intellectualise en somme ! Mais, pour revenir à la question, oui, c'est vrai que le temps de cet artisanat n'est

pas celui de notre époque ! Les délais et les prix se justifient par un vrai savoir-faire et une écoute attentive.



### **Quelles sont tes réalisations en ferronnerie ?**

Je réalise avant tout des grilles, garde-corps, escaliers, agencement de magasin, mobilier, des girouettes, des enseignes etc.

### **Mais il t'arrive tout de même de créer des objets sans avoir eu de commande ?**

Oui tout à fait, par exemple en ce moment je fais des braseros. Il m'arrive de réaliser des objets design ou décoratifs comme des chaises, des tables etc. Je ne considère jamais que c'est de l'art ! je fais des chaises de travers parce que j'en avais marre de faire des choses droites, ça ne va pas plus loin que ça !

### **Lorsque que tu as envie de créer en dehors de toutes commandes comment t'y prends-tu ? Croquis ? Esquisses ? Etc.**

Non, pas du tout, tout cela est très spontané. Chaque matin j'ai une nouvelle idée, mais cela ne suffit pas, c'est l'envie de mélanger des techniques ou des matériaux qui prime à la forme. Certaines pièces par exemple évoluent jusqu'à ce qu'elles me plaisent, je coupe et recoupe pour trouver l'équilibre qui me satisfait. Je démarre sans savoir où l'objet va m'emmener.

### **Alors dans tout ça, ton rapport à l'atelier c'est quoi ?**

Je suis bien dans mon atelier ! C'est mon antre ! Les outils sont à leur place. Quelle que soit la météo, j'y passe énormément de temps et lorsque j'y rentre je suis déjà dans le travail en cours. De toute façon je dors peu et mes plans sont dans ma tête avec des choix assez précis.

### **Ce sont en fait des croquis virtuels que tu conçois mentalement ?**

Oui mais la réalité est tout autre ; les pensées sont confrontées au principe de réalité qui n'est pas toujours tendre.

### **Peux-tu nous expliquer très succinctement la forge, les outils, le principe etc. ?**

Alors, pour la forge j'utilise de la houille et pas du gaz comme pour la maréchalerie. Je pars d'une barre brute (un lopin), j'ai donc besoin de plus de chaleur car il y a plus de travail. Je travaille avec une petite forge à main avec un ventilateur à manivelle et non pas électrique, qui envoie l'air par-dessous pour attiser le charbon. Le seul inconvénient c'est que lorsque je

frappe la pièce mes deux mains sont prises et l'air s'arrête, donc le charbon refroidit légèrement. Mais ça va ! Ça marche ! La particularité de ma forge c'est qu'elle est mobile, je peux la sortir pour travailler n'importe quelle taille de fer, dans n'importe quel sens sans avoir de murs qui me limitent. Mes outils sont là aussi ancestraux, la célèbre enclume avec sa bigorne, ses tas, ses tranchets, les différents marteaux (à boule, à panne à l'envers, panne droite etc.) et enfin les pinces à feux de différentes formes dont certaines de mon grand-père.

Mes assemblages sont très souvent soudés mais il m'arrive pour le défi d'assembler par rivets à l'ancienne.

### T'arrive t-il de collaborer ?

Oui, oui beaucoup, j'adore ça ! Pour les escaliers j'apprécie tout particulièrement de travailler avec des menuisiers. Ils me guident. J'ai aussi collaboré souvent avec Roland CLAVEAU à des œuvres artistiques pour les Amis de La Mothe. Je ne rate jamais ce rendez-vous annuel. Nous organisons aussi, jusqu'il y a dix ans, les Virades de l'Espoir liées aux journées nationales contre la mucoviscidose, maladie qui touchait de près notre famille. A cette occasion, nous conviions à PERSAC des acteurs d'arts du feu tels que couteliers, forgerons, maréchaux-ferrants. Les grands-mères de PERSAC faisaient les gâteaux, la commune se démenait et tout le village se retrouvait à l'étang dans un chaleureux et solidaire mélange avec 20 ou 30 exposants chaque année. C'est peut-être ce dont nous avons à nouveau besoin dans nos petites communes : des fêtes qui impliquent et font sens, qui mettent le partage et la générosité au centre de nos villages.

### Voici le moment de parler de la troisième facette de Franck DOREAU, Franck le designer !

Le barbecue le « Baroudeur » c'est d'abord une histoire d'amitié, de motards qui délirent autour d'une table à rêver d'un barbecue stable, transportable et qui surtout ne prenne pas de place. Mathieu MONToux a commencé ensuite à assembler cinq plaques qui au final pesait 17 kilos et contenait un sac de charbon entier. L'idée dans sa forme était déjà l'ébauche de notre futur « Baroudeur » mais le chemin allait encore être très long pour arriver en fait à un produit qui pèse maintenant presque deux tiers de moins.

Plus haut, moins haut, plus large, moins large : nous avons tâtonné pour descendre à 10 kilos avec de la tôle réfractaire. Ces premiers barbecues ont eu très rapidement un succès d'estime, notamment auprès des motards de certains salons. Nous avons

dix exemplaires assemblables sans outils et chacun était conditionné dans un sac en tissu. Le retour fût constructif mais, aux dires de tous, le poids était encore rédhibitoire. C'est en réalisant des motifs en creux au laser que nous avons pu gagner des grammes supplémentaires. Là, c'est le début d'un parcours du combattant pour faire homologuer notre création. En deux minutes le couperet est tombé : pas aux normes. Les pieds ne devaient pas être



démontables.

Après de nouvelles réflexions ce sont les parois des côtés qui par prolongation sont devenues les pieds. Et voilà ! Notre barbecue pèse 6,5Kg au final. Brevet en poche, marque déposée, logotype soigné, nous voici aujourd'hui à 250 « Baroudeurs » vendus depuis le début de cette aventure. Les pêcheurs (surtout carpistes), les motards, le milieu des véhicules d'aventures, camions aménagés, notre visibilité en terme de clients s'est affinée.

La mention «fabriqué en France» - «fabriqué dans la Vienne» est très importante à nos yeux, elle affirme la force d'un territoire vivant et dynamique.

Un regret tout de même, nous n'avons eu aucune aide financière car le projet était trop avancé.

### Avez-vous cherché des diffuseurs ?

Ils sont venus vers nous, nous sommes d'ailleurs référencés chez « Profil Nature », mais c'est notre bébé et notre histoire. C'est en fait notre meilleur argument de vente et la rencontre avec nos clients est un vrai plaisir. Nous avons le retour de nos aventuriers qui envoient des photos de notre « Baroudeur » partout dans le monde et ça c'est une très grande satisfaction. Au final cela constitue une belle famille.

### Pour conclure, comment vois-tu l'avenir de ta petite entreprise ? Quels sont tes projets à court terme ?

Diminuer, mais garder de la maréchalerie quoi qu'il arrive ! J'aime trop ça ! Mes clients deviennent mes amis et je suis fier de les voir satisfaits sur leurs chevaux. J'ai des clients de la première heure, ils me sont fidèles depuis 25 ans ! Et ça, ça veut dire des choses ! En plus pour tout dire, je ne me vois pas arrêter ! Et puis à côté, on a déjà des idées pour des évolutions du « Baroudeur » ...



**Merci à toi Franck, pour ton accueil, ta patience et ton enthousiasme...**

**Et tiens, par la même occasion, mets moi un baroudeur de côté, le printemps arrive !**

S.Gilroy

Vous voulez joindre Franck DOREAU pour lui soumettre une idée de réalisation en ferronnerie, vous souhaitez investir dans un barbecue «made in PERSAC», ou vous souhaitez rencontrer le créateur.

Appelez-le au **06.07.30.14.45**. Vous pouvez aussi suivre les aventures du «Baroudeur» sur **facebook.com/Le-Baroudeur-202003190555506/**

Sachez aussi qu'en irréductible créateur, il sera présent à l'exposition du château de La Mothe du 17 juillet au 16 août 2021 à PERSAC.

### Quelles Formations pour devenir maréchal-ferrant ?

L'accès au métier se fait dès la 3<sup>ème</sup> :

-Soit avec un CTM (Certificat Technique des Métiers), qui se prépare en 2 ans.

-Soit avec un CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) spécialisation maréchalerie, qui se prépare également en 2 ans.

#### Où ?

pour le CTM :

-CFA de la chambre des métiers de la CHARENTE (16300 BARBEZIEUX).

pour le CAPA :

-Lycée agricole Les VASEIX (87430 VERNEUIL-sur-VIENNE).

-CDFAA de la HAUTE-VIENNE - Site de LIMOGES (87430 VERNEUIL-sur-VIENNE).

-CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la CHARENTE (16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE).

-Lycée d'Enseignement Agricole privé SAINT-CYRAN (36700 SAINT-CYRAN-du-JAMBOT).

-Lycée général Technologique et Professionnel Agricole François RABELAIS (48200 SAINT-CHELY-d'APCHER).

Sources ONISEP

**Métier d'un autre temps toujours d'actualité**, le maréchal-ferrant est un artisan en charge de l'entretien des sabots des équidés (chevaux, ânes, mules, mulets) et plus rarement des bovidés (taureaux, bœufs, vaches, ...).

Il prépare et façonne les ferrures courantes, pour préserver et améliorer le fonctionnement physiologique du pied des chevaux. Il prépare et pose des ferrures orthopédiques et thérapeutiques. En plus des techniques de maréchalerie, il connaît les matériaux, les alliages, la biologie animale et l'hippologie.

Spécialiste du cheval, il peut déceler d'éventuels problèmes de marche chez l'animal et intervenir sur la réalisation de fers spécifiques, comme des fers thérapeutiques ou orthopédiques.

Ses connaissances aiguës des pathologies liées aux pieds et aux membres du cheval lui permettent de collaborer étroitement avec le vétérinaire.

En ce qui concerne le ferrage, même si les outils ont évolué depuis le Moyen-âge, les techniques restent les mêmes.

Le maréchal-ferrant retire l'ancien fer, nettoie le sabot en enlevant le surplus de corne qui s'est formé avec un rogne-pied puis étudie la physionomie exacte du sabot. A partir de là, il peut créer un fer totalement adapté. En effet, chaque animal a des fers sur mesure que le maréchal chauffe pour leur donner leur forme avant de les poser et de les clouer.

Un cheval étant potentiellement dangereux, l'approche est un moment crucial où le maréchal-ferrant doit être en mesure de calmer et faire obéir n'importe quel animal.



### Quelles sont les qualités pour devenir maréchal-ferrant ?

#### Bonne condition physique

Le métier de maréchal-ferrant demande une bonne condition physique. En effet, il faut travailler avec des animaux très lourds mais également supporter le travail dehors par tous les temps et dans des positions peu agréables, le dos courbé pendant de longues heures.

#### Rigueur

Le travail de maréchal-ferrant demande rigueur et méticulosité car le bien-être de l'animal en dépend.

#### Patience

Le maréchal-ferrant doit tout autant traiter avec le propriétaire que l'animal. Avec l'un et l'autre il doit faire preuve de patience.

#### Disponibilité

Il effectue de nombreux déplacements pour se rendre auprès de chevaux et équidés à ferrer. A cette fin, il possède un véhicule spécialement équipé (outils, four, sceaux, licols, tabliers...).

#### Avoir la passion du cheval

Pour devenir maréchal-ferrant, il ne faut pas avoir peur d'approcher et de manipuler le cheval. Jeune poulain n'ayant jamais été ferré, cheval de trait aux pieds très imposants, cheval de course fougueux, les animaux sont imprévisibles. Il faut savoir faire preuve

### Quels sont les missions du maréchal-ferrant ?

- Parage des pieds de chevaux non ferrés,
- coupe des vieux clous et retrait des fers usés,
- nettoyage du pied,
- analyse du sabot,
- création d'un fer totalement adapté,
- fixation du nouveau fer,
- prodigation des conseils et des soins.



Pour fêter l'arrivée du printemps, les journées de plus en plus ensoleillées et l'ouverture de la pêche, cuisinons un peu au barbecue. En "Baroudeur" solo, à deux ou même en famille dans votre jardin, nous vous offrons une idée de repas complet :

**APÉRITIF** : assortiment de petites brochettes grillées (pruneaux entourés de lard, roulés de crêpe au saumon, figures jambon de parme, bacon ananas ou dattes) à passer rapidement sur le barbecue lorsqu'il commence à être chaud.

**Truite grillée au thym et au citron accompagnée de sa brochette de légumes** : \* truite : pratiquez plusieurs incisions parallèles sur le dos de la truite et badigeonnez avec de l'huile d'olives. A l'intérieur glissez des rondelles de citron et des brins de thym. Salez, poivrez l'extérieur et parsemez de thym émiété. Faire cuire 20 minutes en retournant délicatement à mi-cuisson.



\* brochette de légumes : courgettes, brocolis, poivrons rouges, oignon doux, parmesan râpé, épices au choix (cumin, curcuma, gingembre...). Préparez les courgettes en tronçons, les poivrons en lamelles, le brocoli en bouquets, l'oignon en cubes. Plongez les courgettes et les bouquets de brocoli dans une casserole d'eau salée bouillante durant 5 minutes. Egouttez. Piquez les légumes en alternance sur une brochette. Badigeonnez d'huile d'olives, saupoudrez de parmesan râpé et d'épices et cuire 15 à 20 minutes, suivant vos goûts, en retournant régulièrement.

Photographie : Adrian infernus - unsplash.com

**Camembert au barbecue** : achetez un bon camembert dans une boîte en bois. Prévoir une feuille d'aluminium et du pain frais de votre choix. Sortez le camembert de son emballage papier, découpez un petit rond dans la croûte du fromage et versez quelques gouttes de l'alcool de votre choix (pastis, whisky, eau de vie de fruits...), déposez-le dans sa boîte en bois et piquez-le à l'aide d'une fourchette. Puis emballez le tout dans la feuille d'alu (au moins deux tours) et déposez-le dans les braises encore chaudes mais pas brûlantes du barbecue. Laissez chauffer pendant 10 min. Sortez-le des braises, déballez-le, ôtez le couvercle, cassez la croûte du camembert chaud et trempez vos morceaux de pain directement dedans.

**DESSERT** : brochettes de fruits en papillote - Prévoir : abricots, pêches, melon, cerises au sirop, feuilles de menthe, sucre vanillé et crème fraîche semi-épaisse. Détaillez les abricots et les pêches en morceaux. Égouttez et dénoyautez les cerises en conservant le jus. Réservez 4 c. à soupe du sirop des cerises et ajoutez le sucre vanillé et arrosez les fruits que vous aurez au préalable déposés dans un saladier. Préparez les brochettes en alternant les morceaux de fruits. Rangez les brochettes deux par deux dans des feuilles d'aluminium et nappez-les encore de sirop. Ajoutez deux feuilles de menthe par papillote. Fermez les papillotes et déposez-les sur le barbecue. Laissez cuire 10 min. puis servez avec la crème semi-épaisse.

*Je vous laisse le choix des boissons (avec modération bien sûr). Vous n'avez plus qu'à en profiter.*

Recettes personnelles et du site cuisineAZ



## LES TRÉSORS DE NOS JARDINS

“ Un outil de jardin peut paraître austère, mais il est d’une infinie poésie car il raconte une histoire, un savoir-faire. La beauté de ces outils de jardins est indissociable du savoir-faire du jardinier. Ils font partie de la vie.”

Au début de notre ère, les romains avaient acquis une telle maîtrise de la métallurgie que les premières bûches à dents furent employées en terrain rocailleux. Malheureusement, les longs siècles de pénuries, de récession technologique, économique et sociale qui suivirent l’époque gallo-romaine marquèrent l’arrêt de leur fabrication.

Depuis le Moyen-Age jusqu’au milieu du siècle passé, la tâche du jardinier a peu évolué. Il doit bêcher, ratisser, sarcler, tailler, semer, récolter... La plupart des outils en bois sont fabriqués par le jardinier lui-même tandis que le forgeron, lui, taille les lames de son outillage. Le forgeron qui intervient dans la fabrication des outils des champs est spécialisé en chaudronnerie et le taillandier est le forgeron qui travaille en finesse les objets tranchants utiles aux jardiniers. Certains sont même ornés de fleurs, feuilles, cœurs, ou marqués aux initiales de son propriétaire. Transmis de père en fils, cet outillage est resté longtemps archaïque, d’une extrême lourdeur.

Les progrès de la métallurgie et le travail des forgerons permettent au travers des siècles de forger des outils de plus en plus performants, perfectionnés par la réflexion du jardinier, alliant la beauté de l’outil artisanal au souci constant de la sécurité. En effet, se blesser à ces époques, avec un outil mal conçu ou mal adapté peut avoir des conséquences dramatiques pour son utilisateur.

De nos jours les outils sont fabriqués principalement en série industriellement alors si vous possédez encore au fond de votre remise un outil fabriqué par un de vos aïeux et forgé au marteau sur l’enclume par le forgeron de son village, n’hésitez pas ressortez-le, nettoyez-le, bichonnez-le et demandez-lui de vous raconter son histoire. (Le nettoyage et le graissage est aussi valable pour les outils d’aujourd’hui bien évidemment, mais eux ils auront moins d’histoires à vous conter !!).



Photographie : Mari Potter - unsplash.com



### PETITE ASTUCE POUR MARQUER VOS PLANTATIONS

Matériel : Piques à brochette

Bouchons en liège

Feutre imperméable à l’eau

Vous n’avez plus qu’à suivre le tutoriel photos.

Du recyclable et pas cher.

## LES PIEDS SUR TERRE

Agriculteurs de Persac.

René BOUZIER pour les photographies.

Ancien instituteur de Persac, le choix de la photographie en noir et blanc est pour lui une passion artistique car elle contribue par sa sobriété à révéler l'âme du sujet (extrait de la présentation des auteurs au plat-verso du livre).

Stéphane BRANGER pour les textes.

Auteur et musicien, il mène ces deux activités en parallèle et parfois en complémentarité (extrait de la présentation des auteurs au plat-verso du livre).

Il est certain qu'il faut aimer les "gens", "le vivant" qu'il soit nature, humain ou animal pour les photographier. Mais je pense qu'il faut plus que de l'amour pour capter les attitudes, les regards, les sentiments, la pensée du moment. Il est nécessaire de les regarder, de les écouter et de les ressentir pour choisir le moment à saisir. Parfois cela se produit en quelques instants et parfois le temps n'a pas de limite jusqu'à l'instant de la prise idéale.

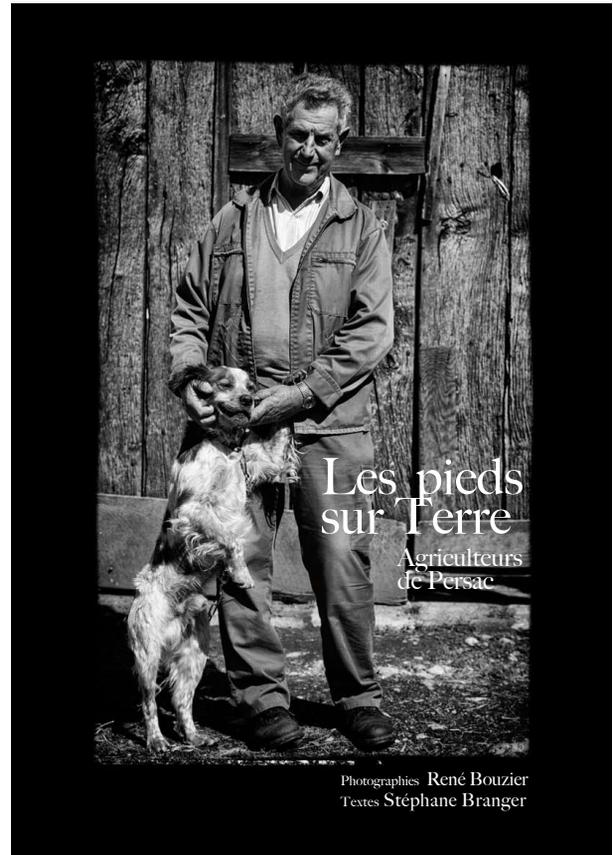
Pour poser des mots sur ces clichés, on doit pouvoir en ressentir l'intensité du moment, son contexte, comprendre le choix du sujet par le photographe, le découvrir, le penser et l'apprécier. De tout cela jaillissent de belles et simples phrases.

La fusion de ces deux passions et la qualité des recherches effectuées sans que les deux auteurs ne se soient rencontrés, en a été le point final. L'alchimie a merveilleusement bien fonctionné. Merci à René et Stéphane pour cela.

Ce livre nous présente un des caractères de la vie de Persac, notre village. D'aucun parleront de ruralité, mais il est bon aussi de savoir que certains découvrent que celle-ci est utile et nécessaire dans notre monde actuel chamboulé. Et vous qu'en penserez-vous lorsque vous fermerez la dernière page de ce livre ?

Véronique F.

Livre publié en 2015 - Association Les Amis de La Mothe - PERSAC

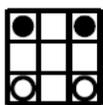


### A vos méninges !

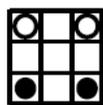
Il y a quatre chevaux, deux noirs et deux blancs, qui se déplacent comme les cavaliers d'un échiquier. Intervertir les chevaux noirs et les chevaux blancs en seize déplacements :



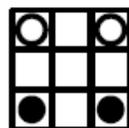
Dépl. caval.



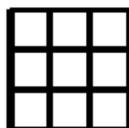
Départ



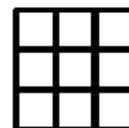
Arrivée



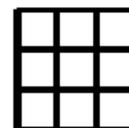
(0)



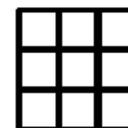
(1)



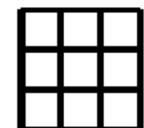
(2)



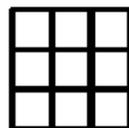
(3)



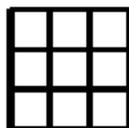
(4)



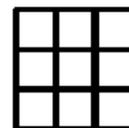
(5)



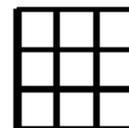
(6)



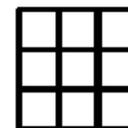
(7)



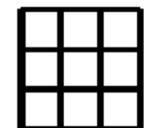
(8)



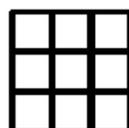
(9)



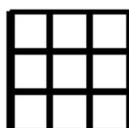
(10)



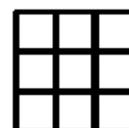
(11)



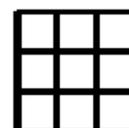
(12)



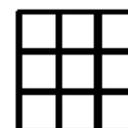
(13)



(14)



(15)



(16)

Les outils du maréchal-ferrant, saurez-vous les reconnaître ?



- pince à parer
- rogne pied
- brochoir
- marteau de forge
- rénette
- dérivoir
- pince à déferrer
- tricoise
- pince à feu
- râpe
- mailloche
- dégorgeoir
- pince à river
- pince arrache-clou

Source, réponses et fonctionnalité de chaque outil sur : [gougon.marechal.pagesperso-orange.fr](http://gougon.marechal.pagesperso-orange.fr)

Persacroisés solutions

14 P L A N C H E

15 O O U R S

12 H O T

13 B L O U R D E

9 V I

10 A R C A D E S

8 C R O U Z E T T E

7 G E N E V R I E R

6 P O L L

5 Z N I E F F

2 F D O

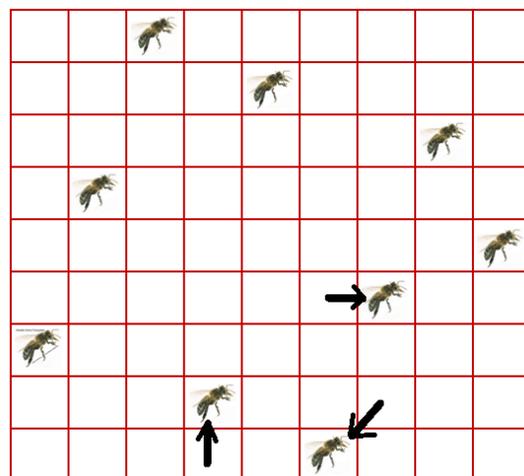
3 F F i

4 F F i

1 G R I M O L L

SOLUTIONS Hiver 2020

Enigme



# PERSACtualités

Printemps 2021

## ETAT CIVIL 2020

### Ont montré le bout de leur nez :

Elijah-Margot POUSSIN ANDRÉ, le 5 janvier  
Louna BUGEON, le 13 février  
Leïla PATOIT, le 9 août  
Timéa LEMAIRE, le 19 août  
Tymaë BONNEAUD, le 1 septembre

### Se sont pacsés à PERSAC :

Alexis GONIN et Jane TINLAND le 5 mars

### Nous ont quittés :

Denis BRUNEL, le 6 janvier  
Clotilde CIVIDINI née ROYER, le 7 janvier  
Emmanuel ROQUEBERT, le 14 janvier  
Renée ROSSARD née AUZANNEAU, le 29 janvier  
Pierre ENARD, le 18 février  
Claudine DUPUIS née TROUBAT, le 3 avril  
Rachel CARTAUD, le 16 avril  
Alice BRETON née BUTTIER, le 7 mai  
Francine LEFORT née ROBICHON, le 15 juin  
Didier HAÏDOPOULO, le 12 juillet  
Colette DESERBAIS née REDON, le 30 juillet  
Odette PATRIER née RODIER, le 11 août  
Jean JOYEUX, le 25 août  
Suzanne BRUNET née MÉTIVIER, le 29 septembre  
Patrice ARLAUD, le 29 septembre  
Josette MANDON, le 10 novembre  
Alain FELIX, le 14 novembre  
Viviane LUSETTI, le 2 décembre  
Marthe NASLET née AMAURY, le 5 décembre

